



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

20 août 2004

Par l'équipe du Collectif

Numéro 171



Les nouvelles courent

Se préparer à réagir au projet de loi 57

La première embûche qui nous attend en cette rentrée est le projet de loi 57 - *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, qui est déposé pour remplacer la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale*, autrement dit la loi sur l'aide sociale.

Rappelons que le gouvernement tiendra à partir du 5 octobre des consultations en commission parlementaire. La date limite pour le dépôt des mémoires est le 17 septembre. Il est très clair qu'une mobilisation importante va être nécessaire pour contrer cette réforme de l'aide sociale à la fois très improvisée et magistralement alignée sur la doctrine de la réingénierie. Il va falloir imposer une meilleure application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion* plutôt que son détournement.

À ce sujet rappelons quelques informations utiles. Nous avons produit une analyse détaillée du projet de loi que vous trouverez sur notre site Internet. Nous allons bien sûr produire un mémoire et nous vous inviterons à le faire aussi. Il faut d'abord que nous prenions position, ce que nous ferons lors de la rencontre du Collectif du 27 août. Nous ferons connaître rapidement cette position et nous produirons des outils après la rencontre du 27 août pour vous faciliter la tâche, possiblement dans le style d'une campagne de mémoires brefs à compléter comme on avait fait pour le projet de loi 112.

Alors l'idée serait peut-être à cette étape, si vous n'êtes pas en train de rédiger déjà des mémoires, de prévoir une marge de manoeuvre, dans vos plans de travail et emplois du temps, pour prendre part à cette campagne.

Retour des vacances

«Back to the future !»

Bonjour tout le monde ! Nous revoici au poste après avoir refait le plein d'énergie. Nous reprenons la route vers un Québec sans pauvreté là où nous l'avons laissée : après des gains substantiels au niveau de la politique familiale et beaucoup beaucoup d'embûches devant nous et à côté de nous.



Devant nous : une réforme improvisée de la loi de l'aide sociale qui nous retournerait à l'ère des régimes particuliers d'avant 1970 et qui va requérir toute notre attention en septembre et en octobre; la décision inacceptable du gouvernement de n'indexer qu'à moitié les prestations d'aide sociale des prestataires aptes au travail, à contrer avant janvier; la question non réglée du retour à la gratuité des médicaments pour les personnes à revenus très bas; le salaire minimum qui ne permet toujours pas de sortir de la pauvreté. Avec les mesures du dernier budget, l'endettement étudiant va s'aggraver. Les modifications appréhendées à la Régie des rentes risquent d'hypothéquer les conditions de vie à la retraite pour les femmes. Ajoutons le désastre du plan d'action et du cadre de référence qui viennent d'être annoncés sortir pour l'action communautaire. Et ainsi de suite.

Pendant ce temps, à côté de nous, à Québec du moins, dans un mélodrame qui pourrait s'intituler «Quand le bourreau se déguise en victime», l'été aura apporté le paradoxe de cinquante mille personnes descendant dans la rue en criant liberté pour toutes sortes de raisons qui ont malgré tout pour effet de défendre l'usage lucratif de la violence verbale et des préjugés à la radio. Assistons-nous ici à un phénomène isolé ou à un signe que la pensée de droite fait du chemin et commence à se faire «morale» et «justicière» ?

C'est le temps des analyses de conjoncture. Ce à quoi nous nous attacherons aussi dans les deux prochaines semaines. L'équipe, l'exécutif, le comité de stratégie, le comité AVEC se seront successivement rencontrés d'ici au 27 août, date de la prochaine rencontre du Collectif. Lors de cette rencontre nous adopterons le plan d'action pour l'année qui commence et nous prendrons position sur le projet de loi 57 réformant l'aide sociale, sur le mémoire à déposer et sur les actions qui s'imposent.

Les conditions de vie des personnes les plus pauvres dans cette société sont en train d'empirer. Saurons-nous porter ensemble les luttes, résistances et propositions qui s'imposent pour tenir la barre dans la direction du Québec sans pauvreté dont nous avons réussi à faire inscrire le principe dans une loi ? Pas question de rester sur notre faim. Souhaitons-nous une solide année.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca